

PANORAMA DES ASSOCIATIONS RENNAISES

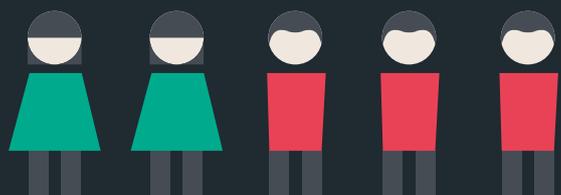
PROFILS, BÉNÉVOLAT, EMPLOI, FINANCEMENTS & PERSPECTIVES

JANVIER 2015

340 /AN
NOUVELLES
ASSOCIATIONS

5600
ASSOCIATIONS

59% DES ADMINISTRATEURS
SONT DES HOMMES



19 BÉNÉVOLES PAR ASSOCIATION
1/4 DES RENNAIS (+15ANS)



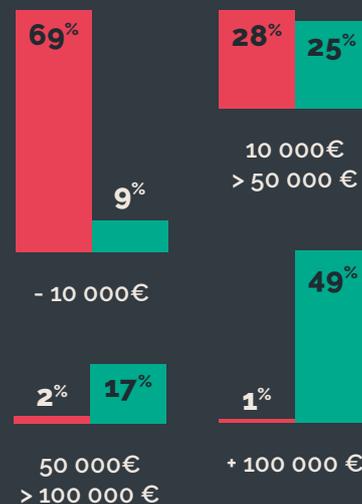
MILLIONS
D'HEURES
BÉNÉVOLES
PAR AN

946

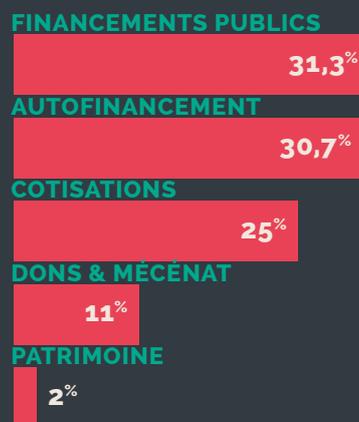
ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES

11147
SALARIÉS

BUDGETS ASSOCIATIFS SANS SALARIÉ AVEC SALARIÉ



FINANCEMENTS % DU BUDGET ANNUEL



8/10 BÉNÉFICIENT D'AU MOINS
UNE SUBVENTION PUBLIQUE

l'Observatoire
de la vie associative rennaise

Sources : enquête menée auprès de 501 associations rennaises entre juin et décembre 2012 par **l'Observatoire de la Vie Associative Rennaise**, Données INSEE 2009 et 2010, Observatoire des données sociales Rennes Métropole avril 2013, APRAS/AUDIAR, Journal Officiel des associations.

ÉDITO

Si le tissu associatif rennais est parmi les plus dynamiques, aucune donnée précise et régulière n'existe sur le nombre d'associations, les différents secteurs d'activité, les bénévoles, les dirigeants, l'emploi, les financements... Véritable baromètre de la santé associative, cette enquête dresse ainsi un premier état des lieux chiffré des acteurs associatifs à Rennes. L'Observatoire concrétise cette nécessité de comprendre pour mieux agir. S'il confirme la forte représentation du secteur culturel, il témoigne également de la créativité des habitants (340 nouvelles associations chaque année). En somme, une mine d'informations sur la vie des associations et des milliers de bénévoles qui participent au bien vivre ensemble de la Cité.

Ce présent document livre des données et des pistes de travail contribuant à une meilleure connaissance du tissu associatif. Il constitue un outil d'aide à la décision stratégique pour les associations et particulièrement les réseaux associatifs rennais, voire régionaux. Le prochain état des lieux des associations rennaises prévu en 2016 permettra de mesurer les évolutions et de constater si les tendances se confirment ou au contraire s'inversent, au regard des moyens qui auront été mis en place dans l'intervalle.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes les associations et bénévoles rennais qui ont donné de leur temps pour répondre à cette enquête et donc contribuer à ce travail, aux membres du Comité d'orientation de l'Observatoire, aux structures qui ont relayé le questionnaire au sein de leur réseau et enfin, à l'ensemble des professionnels de l'association BUG et du CRVA.

SOMMAIRE

I. Méthodologie	p. 4
II. Le paysage associatif rennais	p. 6
III. Bénévolat et gouvernance	p. 10
IV. L'emploi	p. 14
V. Le financement	p. 16
VI. Perspectives et conclusion	p. 18
VII. Index	p. 20
VIII. Annexes	p. 21
IX. Références bibliographiques	p. 27

207 178
HABITANTS
À RENNES

402 619
HABITANTS
À RENNES
MÉTROPOLE

AU 1^{ER}
JANVIER
2010

12 QUARTIERS
dont 5 territoires prioritaires classés
en Politique de la Ville, au cœur d'un
bassin d'emploi comptant
647 200 habitants, soit 20,7 % de la
population régionale.

Collecte des données, vérification,
communication : **Christine Dumanget**

Traitement des données, analyse
& rédaction : **Raphaël Mady**

Conception graphique : **Bug**

I - MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

UNE DÉMARCHÉ NATIONALE

L'observatoire de la vie associative rennaise s'inscrit au cœur d'une démarche nationale initiée en 2007 par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)¹ sur les différents territoires français. L'initiative rennaise n'est pas isolée et alimente les enquêtes déjà réalisées par ailleurs. L'apport de ce réseau national est de deux ordres : il permet de s'appuyer sur un questionnaire testé méthodologiquement par le Centre d'Economie de la Sorbonne CNRS-Paris 1. Il rend également possible la comparaison des données entre les différents territoires, permettant de mieux appréhender les particularités rennaises.

LE CONTEXTE RENNAIS DE L'OBSERVATOIRE

Rennes se caractérise notamment par une forte vitalité associative, source de créativité, de lien social, d'innovation... Ces associations enrichissent le territoire rennais, participent à son attractivité et à sa cohésion. Comprendre leur organisation, leurs particularités, leurs évolutions, leurs besoins est essentiel dans l'objectif d'adapter conseils, accompagnement et politiques publiques.

Aucun outil de recensement des associations ne permet aujourd'hui de connaître précisément leur nombre et leurs caractéristiques. L'Observatoire de la vie associative rennaise concrétise ainsi une volonté des associations rennaises et de la Ville de Rennes de mieux comprendre le secteur associatif local et de pouvoir le quantifier.

Créé en 2012 et coordonné par le Centre de Ressources à la Vie Associative Rennes (CRVA), il permet de disposer de données objectives et actualisées sur les associations.

Si l'observatoire de la vie associative rennaise a vocation à moyen terme à mener ses propres études, cette première enquête sous la forme d'un état des lieux dresse un panorama sur l'identité et les particularités des associations rennaises. Cette enquête sera reconduite régulièrement – idéalement tous les trois ans – afin de mesurer les évolutions du secteur associatif à Rennes et de permettre des comparaisons dans le temps.

UN FONCTIONNEMENT PARTENARIAL ET COLLECTIF, ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

Un tel outil ne peut se concevoir sans la participation des organisations associatives rennaises. L'observatoire s'appuie ainsi sur un fonctionnement partagé à travers la définition commune d'orientations et d'objets d'études. Un comité d'orientation a ainsi été constitué.

MODALITÉS DE RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

LE QUESTIONNAIRE

Celui-ci est construit sur la base d'un questionnaire national standard de 44 questions élaboré pour l'ensemble des observatoires en France, sous la coordination méthodologique de Viviane Tchernonog, chargée de recherche au Centre d'Economie de la Sorbonne, et du RNMA. Nous y avons adjoint des questions personnalisées : 1 - Le profil de l'association 2 - L'emploi salarié au sein de l'association 3 - Les ressources courantes de l'association 4 - La vie de l'association 5 - Les perspectives de l'association 6 - Les rapports entre l'association et les pouvoirs publics².

LES SOURCES DE DONNÉES

Hormis les données issues du traitement de l'enquête de terrain, ce panorama rennais s'appuie sur les statistiques du Journal Officiel ainsi que sur des données provenant de l'INSEE³. Plus spécifiquement, les données Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) de l'INSEE ont permis d'accéder à des statistiques à l'échelle communale, par activité, sur l'emploi et les rémunérations dans les associations.

UN PANEL REPRÉSENTATIF

Notre objectif initial était de disposer d'un panel représentatif et de bonne qualité. Il s'agissait donc d'assurer un retour de questionnaires suffisamment conséquent. Pour ce faire, plusieurs modes de réponses au questionnaire ont été élaborés : questionnaire papier, lien internet et questionnaire en format pdf actif, passation par téléphone. Deux mille flyers ont également été diffusés. Nous nous sommes par ailleurs appuyés sur la mobilisation des réseaux associatifs rennais pour relayer le questionnaire et le diffuser. 556 questionnaires nous ont ainsi été retournés.

Dans un deuxième temps, nous avons accordé une attention forte à la qualité des réponses. Un travail de cohérence a ainsi été réalisé : relance des répondants sur des questions incomplètes, recoupement de différentes réponses et « exclusion » de certains questionnaires incomplets. Au final, 501 questionnaires ont été traités et analysés dans la présente enquête, soit 90% des questionnaires complétés.

1 <http://www.maisonsdesassociations.fr>
 2 Voir annexe 1
 3 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

graphique 1
 SECTEURS D'ACTIVITÉS DES RÉPONDANTS (EN %)



graphique 2
 RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES (EN %)



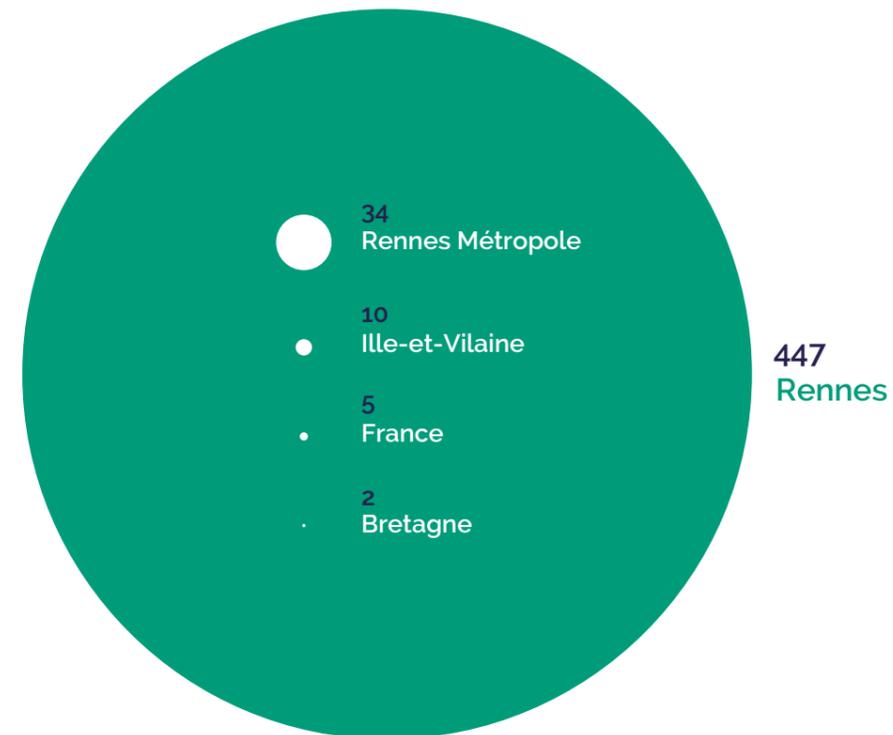
Source : enquête observatoire Rennes 2013

Les taux de retour par secteur d'activité (graphique 1) montrent que la répartition des répondants est homogène et fidèle aux taux des enquêtes nationales, même si une légère sous-représentation des associations sportives (14% contre 17%) apparaît.

Malgré tout, l'échantillon des répondants se caractérise par un taux de retour de questionnaires plus élevé (43%) que la réalité des associations employeuses. Cette situation ne correspond pas à un biais statistique mais s'explique par le fait d'avoir privilégié les réseaux associatifs pour diffuser l'enquête. Ces réseaux rassemblent généralement plus de structures employeuses que la moyenne. Le traitement des réponses se fera en dissociant les associations employeuses des non-employeuses selon la qualité de la variable considérée. Dans le cas où la comparaison est pertinente et apporte une valeur ajoutée, elle sera intégrée à l'analyse.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ASSOCIATIONS

Sur la base des sièges sociaux déclarés – 501 répondants



Non-répondant : 3
 Source : enquête observatoire Rennes 2013

La majorité des répondants déclare leur siège social à Rennes (447 sièges). Cependant, une partie le situe en dehors du territoire rennais (51), soit sur l'agglomération, soit sur un territoire plus large allant jusqu'au national. C'est le cas notamment des associations disposant d'une antenne locale, qui exerce leur activité auprès d'un public rennais, mais qui dispose d'un siège administratif national (ex : Handicap International à Lyon). Dans ce cas le questionnaire a été pris en compte. Cependant les déclarations de données qui relèvent du national n'ont pas été intégrées au traitement (ex : données budgétaires nationales).

Pour l'ensemble des réponses analysées, il s'agit d'une activité associative qui concerne majoritairement un public rennais. Ceci montre également que les problématiques et les pratiques associatives ne s'appréhendent pas exclusivement à l'échelle communale, mais bel et bien à l'échelle de l'agglomération.

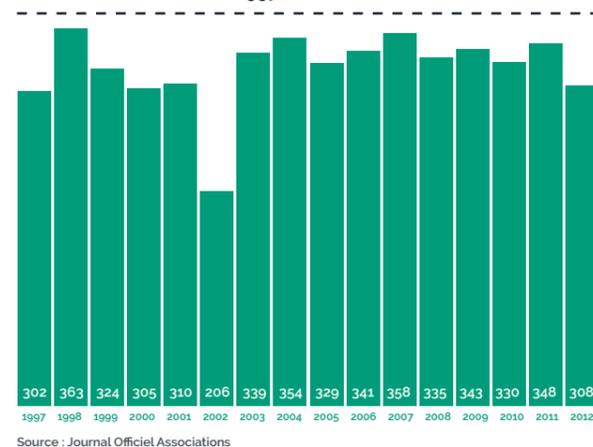
II - LE PAYSAGE ASSOCIATIF RENNAIS

340 // AN NOUVELLES ASSOCIATIONS

PLUS DE 3000 NOUVELLES ASSOCIATIONS EN DIX ANS

Le graphique 3 indique que le nombre de créations annuelles est relativement stable d'une année sur l'autre, oscillant entre 206 associations créées - valeur la plus faible et correspondant à une année exceptionnellement basse en matière de création, y compris à l'échelle nationale - et 363, valeur la plus élevée.

graphique 3
CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS À RENNES (ÉVOLUTION ANNUELLE 1997-2012)



Le territoire rennais se caractérise par une forte vitalité en terme de création d'associations : 340 associations en moyenne sont créées chaque année, soit un peu moins de 17 créations pour 1000 habitants. 11% des créations correspondent à la prise de relais partielle ou totale de l'activité d'une association déjà existante. Le tableau 1 permet de comparer les taux de création d'association pour 1000 habitants selon le territoire de référence : le taux de création rennais est bien plus important que les taux métropolitain, départemental, régional et national. Sur la période 2003-2012, les créations d'associations rennaises représentent 31,5% des créations sur l'ensemble du département et 10,5% des créations régionales.

Ce nombre de créations témoigne d'un dynamisme bien supérieur aux territoires de comparaison (Ille et Vilaine, Bretagne, France) et attire l'attention sur la nécessité de répondre aux problématiques particulières des très jeunes associations. Elles sont souvent en proximité avec les évolutions sociétales et les problématiques émergentes, et font preuve d'une forte capacité d'innovation sociale, malgré des ressources financières limitées et une évidente fragilité.

tableau 1
CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS ENTRE 2003 ET 2012

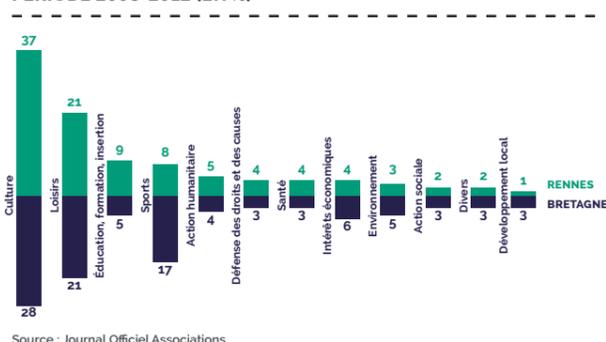
	Rennes	Rennes Métropole	Ille-et-Vilaine	Bretagne	France
Population au 01/01/2010	207 178	402 619	1 015 470	3 175 064	64 612 939
Créations d'associations/an	339	523	1074	3250	-
Créations pour 1.000 habitants	16,4	13	10,6	10,2	10,6
Associations en activité	5 642	8 718	17 905	554 168	-

Sources : INSEE 2010 - Journal Officiel Associations

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EN FORTE CROISSANCE

Le graphique 4 montre la prédominance et le fort dynamisme du secteur culturel à Rennes, comparativement aux créations bretonnes. Plus d'une association sur trois créée entre 2008 et 2012 appartient au secteur culturel. Le second secteur créateur d'associations est celui des loisirs (actions socio-culturelles, clubs de loisirs et amicales)¹. Enfin, le secteur « éducation, insertion, formation » est particulièrement créateur à Rennes : 4 points de plus qu'à l'échelle régionale. Enfin, les créations de nouvelles structures dans le domaine sportif sont nettement inférieures à celles constatées sur l'ensemble du territoire breton (8% contre 17%). Cela peut s'expliquer par l'existence de structures sportives déjà anciennes et bien implantées localement, ne générant pas de nouveaux besoins de création.

graphique 4
CRÉATION D'ASSOCIATIONS SELON LE SECTEUR PÉRIODE 2008-2012 (EN %)



5600 EN ACTIVITÉ À RENNES ASSOCIATIONS

soit 27 associations pour 1000 habitants

Les travaux menés par Viviane Tchernonog ont permis de dégager un ratio du nombre de créations annuelles par rapport à l'ensemble des structures associatives en France. Pour 1 100 000 associations, la moyenne de créations annuelles est de 63 000 structures, soit 6%. Ce même ratio est appliqué au nombre de créations d'associations sur le territoire rennais. Un total de 5 600 associations rennaises est ainsi estimé².

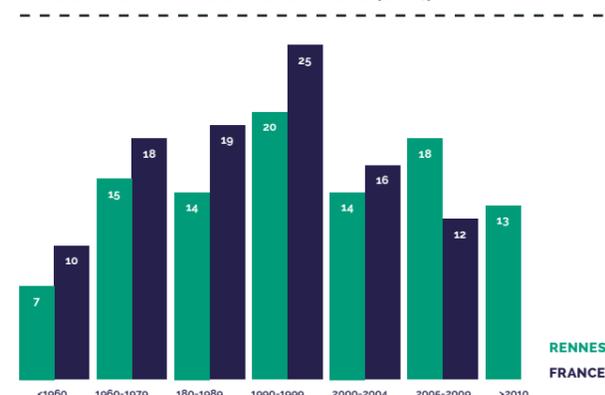
DES ASSOCIATIONS JEUNES...

Le graphique 5 présente un taux de jeunes associations important : 45% des structures ont été créées à partir de l'année 2000. Ce chiffre illustre la forte vitalité rennaise en matière de création d'associations sur les dix dernières années et confirme qu'il existe une dynamique rennaise spécifique autour des jeunes associations, à laquelle il convient de porter une attention particulière en terme d'accompagnement et de soutien. En effet, les travaux menés par Viviane Tchernonog sur la mortalité des associations ont mis en évidence la forte

1 Pour le détail des secteurs d'activités associatives, consultez l'annexe 2
2 Un recoupement avec une autre méthode sur la base des données INSEE et du nombre d'établissements employeurs permet de confirmer l'estimation obtenue.

mortalité des nouvelles associations, particulièrement dans leurs deux premières années³. Ses travaux ont également montré que 20% des créations résultent d'une fusion, d'une restructuration ou d'un renouvellement d'associations anciennes.

graphique 5
DATE DE CRÉATION DES ASSOCIATIONS (EN %)



* Enquête observatoire Rennes 2013

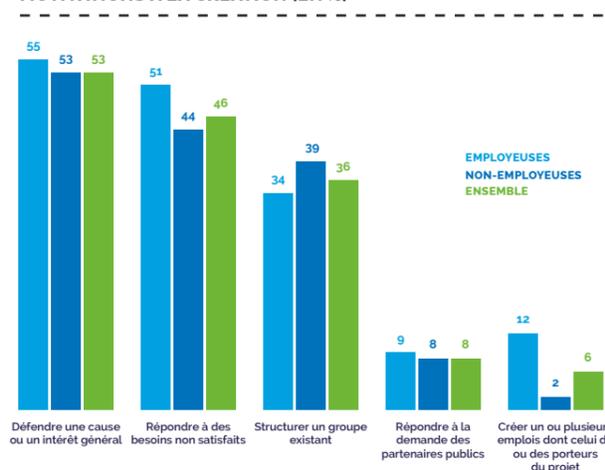
** Enquête RNMA France 2009

Données non disponibles pour France 2010 et plus

... QUI DÉFENDENT UNE CAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET TENTENT DE RÉPONDRE À DES BESOINS NON-SATISFAITS

Le graphique 6 montre que les deux raisons majeures qui conduisent à la création d'associations sont de défendre une cause d'intérêt général (53%) et de répondre à des besoins non-satisfaits (46%) et ce, quel que soit le statut de la structure (employeuse ou non). C'est légèrement au-dessus des moyennes nationales (45% chacune)⁴. La réponse à une demande de partenaires publics représente une part relativement faible (8% contre 11% au national), y compris pour les associations employeuses⁵.

graphique 6
MOTIVATIONS À LA CRÉATION (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

3 Les associations en France, CNRS, Centre d'Economie de la Sorbonne, Tchernonog, 2007, p. 8

4 RNMA 2009

5 Ce qui n'est pas le cas pour d'autres territoires : Quimper 20% et Lille 24% des associations employeuses

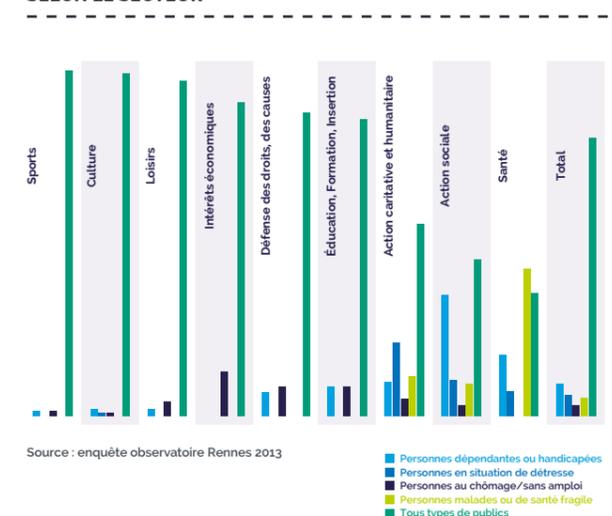
Dans leur grande majorité, les associations rennaises s'adressent à des publics de tous types (77%), plus particulièrement les secteurs sportif, culturel, des loisirs et de l'économie-développement local.

graphique 7
CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ASSOCIATIFS (EN %)



Les publics sont spécifiques pour les secteurs de l'action caritative et humanitaire, de l'action sociale et de la santé (graphique 8).

graphique 8
CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS ASSOCIATIFS SELON LE SECTEUR



90,6% des adhérents des associations sont des personnes physiques et constituent donc la forte majorité des adhérents, excepté le secteur de la défense des intérêts économiques (59% de personnes morales). Enfin, la proportion de personnes physiques dans les associations sans salarié s'élève à 95,6% alors qu'elle est de 84% dans les associations employeuses.

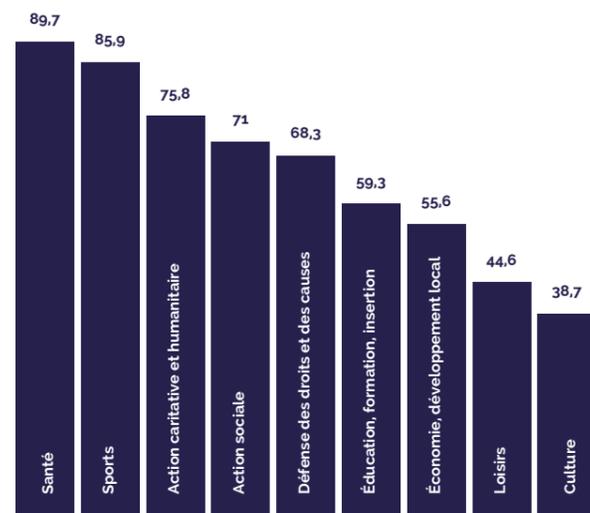
L'adhésion à un réseau associatif est une pratique pour 6 associations sur 10.

Les niveaux d'adhésion à un réseau varient cependant selon le secteur d'activités (graphique 9) : très élevé pour les secteurs de la santé, du sport et de l'action caritative et humanitaire, il est moindre pour le secteur culturel (38,7%) et des loisirs (44,6%).

63,7%

DES ASSOCIATIONS RENNAISES ADHÉRENT À UN RÉSEAU

graphique 9
ADHÉSION À UN RÉSEAU ASSOCIATIF SELON LE SECTEUR (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

Il convient cependant de relativiser les réponses, compte tenu de la nature même de la question. Celle-ci englobait en effet les adhésions à des réseaux fédératifs, de nature plus politique, et l'adhésion à un point d'appui associatif ou à la maison des associations, à vocation plus technique¹.

1 via le dispositif AssoPass notamment : <http://www.crva-rennes.org/assopass>

UNE ACTION AVANT TOUT LOCALE

Comme la majorité des territoires ayant conduit une enquête, le cadre local est le territoire principal d'intervention de l'action associative. Les échelles communale (commune et quartiers) et métropolitaine cumulent 43% des interventions². Autre aspect particulier des associations rennaises : une association sur quatre met en place son projet associatif à l'échelle départementale.

graphique 10
TERRITOIRE D'INTERVENTION (EN %)



* Source : enquête Observatoire Rennes 2013

** Source : enquête RNMA 2009

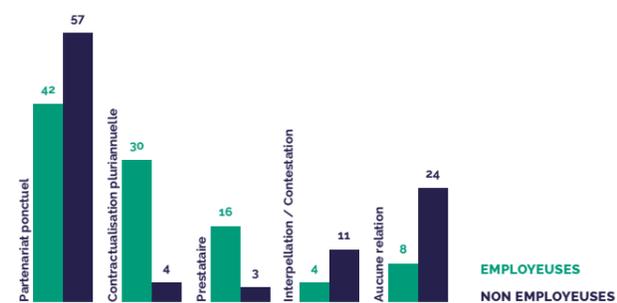
2 L'agglomération est une échelle largement investie par les associations.

L'IMPORTANT DES RAPPORTS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Différents types de relations peuvent se nouer entre les structures associatives et les pouvoirs publics, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des services de l'Etat. Cinq grands types de relations étaient ainsi proposés aux répondants :

- **Aucune relation** ;
- **Prestataire** : réalisation de projets ou services délégués par les pouvoirs publics, actions soumises à contrôle de la part des pouvoirs publics, formalisation des relations par contractualisation type Délégation de Service Public, réponse à un appel d'offres, projets développés à partir d'une initiative de la collectivité ;
- **Partenariat ponctuel** : mise en place de projets et/ou d'événements communs à court terme, soutien financier et/ou matériel pour l'organisation de projets ou manifestations ponctuelles ;
- **Contractualisation pluriannuelle** : soutien sur plusieurs années pour la mise en place de projets ambitieux, partenariat suivi dans le temps, coproduction de projets, réponse à un appel à projets, projets développés à partir d'une initiative de l'association ;
- **Contestation** : rôle de contre-pouvoir, alerte des pouvoirs publics sur des problèmes d'intérêt général, participation au débat public.

graphique 11
QUALITÉ DE LA RELATION
ASSOCIATIONS/POUVOIRS PUBLICS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

La nature de la relation avec les pouvoirs publics varie selon la présence ou non de salarié. La contractualisation pluriannuelle est une pratique courante pour 1 association employeuse sur 3 alors qu'elle est résiduelle pour les associations sans salarié (4%). Il en va de même pour la relation sous forme de prestation : 16% contre 3%. C'est essentiellement dans les secteurs de l'action sociale, de l'éducation-insertion-formation et de l'action caritative et humanitaire que s'instaure une relation de prestation. Celle-ci a tendance à diluer la valeur d'utilité sociale du secteur associatif, mais correspond la plupart du temps à une nécessité économique. En revanche, les associations sans salarié se positionnent plus facilement sur une relation de contestation ou d'interpellation (11%) que leurs homologues employeuses (seulement 4%). Enfin, l'absence de relation avec les pouvoirs publics est plus marquée quand l'association ne dispose pas de salarié : une sur quatre reconnaît n'avoir aucune relation (24% contre 11%).

Chaque secteur associatif se caractérise par une ou deux échelles de prédilection (tableau 2). Deux secteurs interviennent traditionnellement à l'échelle communale : les associations sportives, celles de loisirs (une sur trois) et les associations d'opinion et de défense des droits et des causes. Seuls les secteurs de la santé et du développement local-économie privilégient les échelles métropolitaine, départementale ou régionale.

tableau 2
PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS

	Quartier	Commune	Agglomération	Département	Région	National	International	Aucun territoire particulier
Action caritative et humanitaire	3,1	9,4	17,2	17,2	12,5	6,3	31,3	3,1
Action sociale	6,5	8,1	27,4	37,1	16,1	4,8	-	-
Santé	-	-	17,2	48,3	24,1	3,4	6,9	-
Défense des droits et des causes	20,6	9,5	20,6	38,1	7,9	0	3,2	0
Loisirs	19,3	14	17,5	31,6	7	3,5	1,8	5,3
Éducation, formation, insertion	3,6	25	3,6	14,3	42,9	7,1	-	3,6
Sports	8,3	20,8	36,1	19,4	2,8	6,9	5,6	-
Culture	2,9	14,3	24,8	16,2	19	6,7	8,6	7,6
Intérêts économiques	-	-	22,2	38,9	22,2	5,6	5,6	5,6
Ensemble	8	12,4	22,7	26,5	14,5	5	7,8	3

Source : enquête observatoire Rennes 2013

CONCLUSION

Plusieurs indicateurs-clé permettent de constater la vitalité du tissu associatif rennais : en dix ans, 3 400 associations ont été créées à Rennes, portant le nombre d'associations en activité à 5 600 sur la ville. Cela constitue un critère de bonne santé citoyenne, bien que la mortalité associative reste importante dans les deux ans suivant la création³. Ce foisonnement associatif nécessite également d'accompagner la structuration de ces acteurs associatifs émergents, qui proposent des réponses adaptées à de nouveaux besoins ou à des besoins mal couverts.

Enfin, le secteur culturel est de loin le plus dynamique. Il est également le secteur qui adhère le moins à un réseau associatif.

3 L'étude de la mortalité des associations rennaises, en particulier les jeunes structures, pourrait d'ailleurs constituer un sujet d'étude.

III. BÉNÉVOLAT ET GOUVERNANCE

PROFIL GÉNÉRAL DES BÉNÉVOLES RENNAIS

Le bénévole constitue une des forces principales de l'action associative et conditionne généralement la bonne santé d'une association.

En France, le nombre de bénévoles dans les associations est estimé à 22% de la population de plus de 15 ans. Sur cette base, la fourchette bénévole est évaluée entre 11 et 12 millions de personnes¹.

En extrapolant les données recueillies, l'enquête permet de dégager plusieurs indicateurs sur la nature de l'engagement bénévole à Rennes. Si le nombre moyen de bénévoles par association est estimé en France à 16, à Rennes, ce nombre est évalué à 19 bénévoles par association, soit un rennais de plus de quinze ans sur quatre. Ce nombre de bénévoles est plus important dans les associations employeuses (21 contre 18 pour les associations sans salarié). Le recours au salariat aurait donc tendance à stimuler l'engagement de bénévoles.

1/4
soit le nombre de rennais de plus de 15 ans bénévole dans au moins une association

L'enquête révèle également que le nombre moyen d'heures consacrées annuellement par un bénévole à une association est de 82 heures². Ce chiffre est plus élevé dans les associations employeuses que dans les associations sans salarié : 106 heures annuelles contre 77. Le nombre moyen d'heures bénévoles par association a été évalué à 1546 contre 1399 à l'échelle nationale.

tableau 3
VOLUME DE TRAVAIL BÉNÉVOLE

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble
Nombre de bénévoles/association	18	21	19
Nombre moyen d'heures / bénévoles/an	77	106	82
Nombre moyen d'heures bénévoles/an/association	1386	2332	1546
Volume du travail bénévole en ETP	3 541	1 217	4 758

Source : enquête Observatoire Rennes 2013

58%
des associations rennaises manquent de bénévoles

Malgré un engagement bénévole des rennais relativement fort, 58% des associations enquêtées déclarent manquer de bénévoles et ce, quelle que soit la présence ou non de salarié. Entre 2002 et 2010, le nombre de bénévoles a augmenté au même rythme que la population française (7%). Dans le même temps, le nombre d'associations a crû de plus de 20%, ce qui pourrait expliquer ce besoin constant de bénévoles³.

1 Enquête IFOP 2010 et BVA 2010

2 Il s'agit bien sûr d'une moyenne, qui ne saurait résumer la diversité des formes d'engagement.

3 La France Bénévole, 6ème édition, Mai 2012, Recherches & Solidarités-France Bénévolat

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »

Avis du Conseil Economique et Social du 24 février 1993

Le besoin en bénévoles est particulièrement marqué dans les secteurs de la santé (75% des associations de ce secteur déclarent manquer de bénévoles), de la défense des droits et des causes (73%), de l'action caritative et humanitaire (70%) et enfin de l'action sociale (60%).

graphique 12
MANQUE DE BÉNÉVOLES PAR SECTEUR (EN %)



Source : enquête Observatoire Rennes 2013

Depuis plusieurs années, le secteur associatif est confronté à une technicisation de son fonctionnement, notamment à travers la recherche de financements et la communication. Le recours au salariat contribue à l'accélération de ce processus. La conséquence directe se traduit par une recherche de bénévoles disposant de compétences techniques spécifiques, au risque de hiérarchiser le bénévole selon son niveau de compétences.

« Ce sont les bénévoles compétents qui sont indispensables »

graphique 13
COMPÉTENCES BÉNÉVOLES RECHERCHÉES (EN %)



Source : enquête Observatoire Rennes 2013

« Nous recherchons la participation de bénévoles dans la communication, la gestion et l'encadrement des entraînements »

LES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS RENNAIS⁴

Attardons-nous maintenant sur le bénévole dirigeant d'association rennaise : qui est-il ? Quel âge a-t-il ? Quel est son degré d'investissement ?

PLUS D'UN PRÉSIDENT SUR TROIS EST MEMBRE-FONDATEUR

tableau 4
STATUT DE FONDATEURS (EN % DES RÉPONSES)

Président	37,1%	Secrétaire	19,8%
Trésorier	25,8%	Ensemble	27,7%

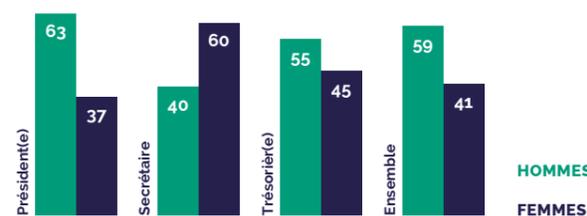
Source : enquête observatoire Rennes 2013

Un peu moins d'un dirigeant rennais sur trois (27,7%) est membre-fondateur de l'association dans laquelle il exerce des responsabilités. Ceci est d'autant plus vrai pour le/la Président(e) qui se déclare fondateur de son association à hauteur de 37,1% (tableau 4).

La proportion de dirigeants fondateurs est plus faible dans les secteurs du sport (21%), des loisirs (21,7%) et de l'action sociale (25,8%). Elle est en revanche plus forte dans les secteurs de l'éducation/formation/insertion (34,6%) et de la santé (33,7%).

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MADAME LA SECRÉTAIRE

graphique 14
GENRE DES DIRIGEANTS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

La problématique de l'égalité des chances est une question qui n'épargne pas le milieu associatif. Si la représentation homme/femme est moins déséquilibrée à Rennes qu'à l'échelle nationale (75% des dirigeants sont des hommes), les instances associatives sont généralement occupées par des hommes (59%), à l'exception du rôle de secrétaire dévolu aux femmes dans 60% des cas.

Les stéréotypes de genre ne sont donc pas absents du secteur associatif rennais.

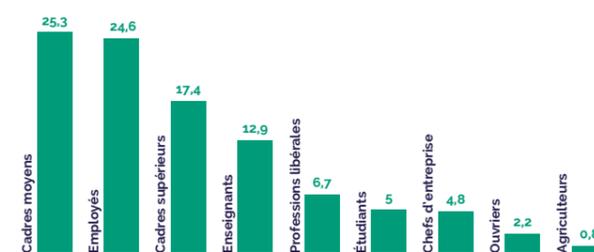
4 Le questionnaire national sur lequel nous nous sommes appuyés pour cette enquête est basé sur le postulat que toutes les associations se structurent autour d'une gouvernance Président/Trésorier/Secrétaire. Les intervenants de la table ronde du 13 avril 2013 au cours des Rencontres Rennaises de la Vie Associative et les réflexions menées sur Rennes ont rappelé que la loi du 1er juillet 1901 ne détermine aucunement les formes de gouvernance d'un tryptique exclusif et vertical Président/Trésorier/Secrétaire. La loi laisse au contraire une grande liberté d'organisation à des formes de gouvernance originales, innovantes et plus horizontales.

DES DIRIGEANTS ISSUS DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES MOYENNES ET SUPÉRIEURES

Le secteur associatif confirme-t-il dans la pratique son ambition à infléchir certains déterminismes sociaux ? A travers l'analyse de la composition socioprofessionnelle des dirigeants, on remarque que les CSP⁵ moyennes et supérieures sont fortement représentées chez les dirigeants associatifs : 42,7% sont des cadres moyens ou supérieurs, tout particulièrement chez les présidents (47% - graphique 15). La proportion d'employés est par contre relativement proche des chiffres rennais : 24,6% contre 28,2%. A l'opposé, la CSP « ouvriers » est très faiblement représentée dans les instances dirigeantes (2,2%) alors que cette catégorie représente 18,2% de la population des actifs rennais (15-64 ans) en 2009⁶.

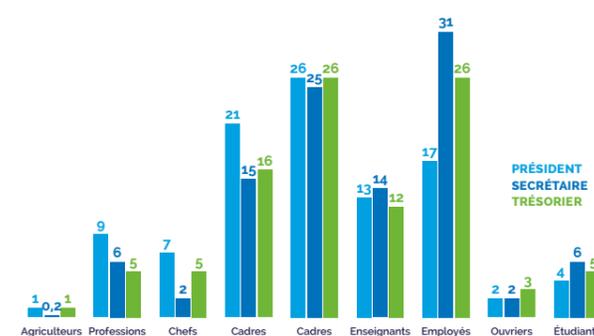
S'il est manifestement une fonction dirigeante qui se concentre dans le haut de la hiérarchie sociale, il s'agit bien de celle de président. Concernant les secrétaires et les trésoriers, ils appartiennent généralement à la catégorie « employés », et à un degré moindre « cadres moyens ».

graphique 15
CSP DES DIRIGEANTS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

graphique 16
CSP SELON LA FONCTION DIRIGEANTE (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

La proportion de dirigeants rennais issus du secteur privé est sensiblement équivalente à la proportion nationale (54% à Rennes contre 56%). En revanche, la situation professionnelle varie : le dirigeant rennais est plutôt en activité (61% contre 51% en France⁷). Malgré tout, un dirigeant rennais sur trois est retraité. C'est moins qu'à l'échelle nationale : 34% à Rennes contre 44% en France.

5 Catégorie Socioprofessionnelle

6 Source : Insee 2009

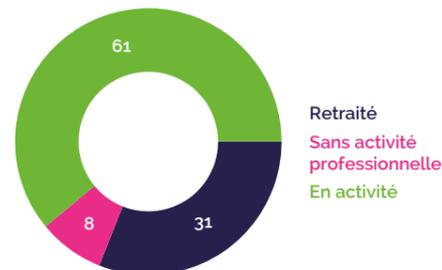
7 Enquête nationale RNMA 2009

graphique 17
UN DIRIGEANT ASSOCIATIF VIVANT À RENNES, EN ACTIVITÉ ET ISSU EN MAJORITÉ DU SECTEUR PRIVÉ (EN %)

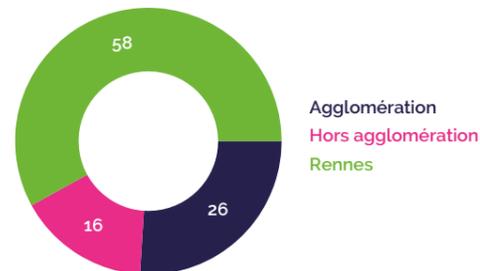
Secteur professionnel d'activité des dirigeants :



Situation professionnelle des dirigeants :



Lieu de résidence des dirigeants :



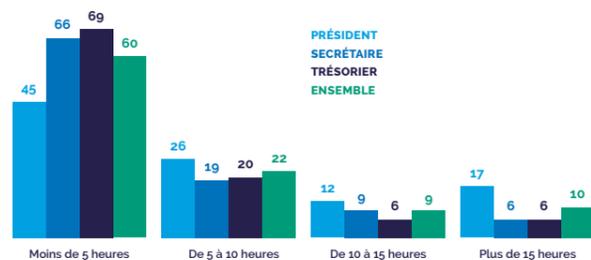
Source : enquête observatoire Rennes 2013

UN INVESTISSEMENT EN TEMPS DU PRÉSIDENT PLUS IMPORTANT

Attardons-nous maintenant sur le volume d'engagement des dirigeants. Le graphique 18 nous confirme que la fonction de présidence est plus chronophage que celle de secrétaire ou de trésorier. Un président sur deux passe en effet plus de 5 heures par semaine pour son association. Ils sont 17% à y investir au moins 15 heures de leur temps hebdomadaire (contre 6% pour les secrétaires et trésoriers).

« Il nous est difficile de trouver un successeur pour le président : peur des responsabilités ? Peur d'un engagement citoyen ? Égoïsme ? »

graphique 18
INVESTISSEMENT HEBDOMADAIRE DES DIRIGEANTS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

« Je crains de devoir arrêter de gérer l'association comme personne ne veut me remplacer. Je me demande ce que nous ferons de tous les dossiers et matériels que nous avons. »

La problématique du renouvellement des dirigeants est un des enjeux fondamentaux du secteur associatif. Rennes n'échappe pas à la règle.

42% des associations déclarent avoir des difficultés à trouver des personnes disposées à intégrer les instances dirigeantes. Cette difficulté est plus marquée dans les associations employeuses (45,1% ont des difficultés à renouveler le CA) que dans les associations sans salarié (39,6%).

Cette proportion est plus importante dans les secteurs des loisirs (50%) et de la santé (52%). Elle est en revanche plus faible dans les secteurs de la culture (34,6%), l'éducation/formation/insertion (38,5%), les intérêts économiques (38,9%) et le sport (39,1%).

L'enquête ne précise cependant pas quelles sont les fonctions d'administrateurs qui sont aujourd'hui les plus recherchées. Une étude plus approfondie permettrait de comprendre plus finement la nature et la qualité de l'engagement des bénévoles rennais, affiliés ou non à une association, ainsi que de leurs besoins.

tableau 5
PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU DIRIGEANT ASSOCIATIF (EN %)

	Président	Secrétaire	Trésorier	Ensemble
Réside à Rennes	61	58	55	58
Homme	63	40	55	59
En activité	56	64	62	61
Issu du secteur privé	54	49	59	54
Fondateur de l'association	37	20	26	28
S'investit + de 5 heures hebdomadaires	55	34	32	41

Source : enquête observatoire Rennes 2013

CONCLUSION

tableau 6
SYNTHÈSE DES CHIFFRES DU BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF RENNAIS

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble
Nombre de bénévoles/association	18	21	19
Nombre moyen d'heures /bénévoles/an	77	106	82
Nombre moyen d'heures bénévoles/an/associations	1386	2332	1546
Volume du travail bénévole en ETP	3541	1217	4758

Source : enquête observatoire Rennes 2013

Le bénévolat et la participation des bénévoles à la vie des associations constitue l'un des enjeux du secteur associatif. Si Rennes peut se prévaloir d'un investissement bénévole très important de ses habitants comme le montre le tableau synthétique, elle n'en demeure pas moins exposée à des questions majeures : renouvellement des instances dirigeantes et transmission du capital social des associations entre générations (particulièrement dans certains secteurs), prise de responsabilité des bénévoles, notamment dans les classes populaires, promotion de l'égalité des chances hommes-femmes dans les instances dirigeantes, recherche de bénévoles proposant des compétences spécifiques afin de répondre à un contexte de concurrence et de professionnalisation du secteur associatif...

Des pistes de travail sont évoquées par les structures enquêtées : sensibilisation du grand public à la place des associations dans la dynamique du territoire, développement et diffusion d'outils d'accompagnement à la transmission intergénérationnelle et la prise de responsabilités, partenariats avec des entreprises locales, pourvoyeuses de bénévoles compétents, opportunité de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, sensibilisation dès le plus jeune âge au bénévolat, notamment auprès des scolaires, renforcement de la formation continue des bénévoles et développement des compétences en interne...

IV. L'EMPLOI DANS LES ASSOCIATIONS RENNAISES

Si la majorité des associations ne recourt pas au salariat, elles sont malgré tout 16% à le faire. L'embauche d'un ou plusieurs salariés marque une étape et introduit de nouvelles problématiques : réorganisation de l'activité et partage des tâches, responsabilité d'employeur, enjeu économique plus important, gestion de conflits entre salariés et bénévoles...

Si l'emploi associatif a longtemps résisté à la crise, il marque le pas depuis l'année 2011¹.

UNE MAJORITÉ DE PETITES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Même si les associations sans salarié, qui s'appuient sur le bénévolat, représentent la très grande majorité des associations rennaises, 17% des associations disposent d'au moins un salarié, soit 946 associations employeuses (correspondant à 1113 établissements).

946 associations employeuses soit près de 12 salariés en moyenne par association

Source : données INSEE 2010 - Clap

Le secteur associatif rennais emploie 11 147 salariés, équivalent à 9 506 ETP. 65% de ces postes sont occupés par des femmes. Cette proportion équivaut à celle du secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale » de l'INSEE² (65,8%). L'emploi associatif représente 9,1% de l'emploi salarié du territoire rennais. A titre de comparaison, l'emploi associatif en

France rassemble 1 900 000 salariés, soit 10,7% du secteur privé français.

graphique 19 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GENRE ET PAR SECTEUR (EN %)



Source : Enquête Observatoire Rennes 2013

Le taux de féminisation est variable selon le secteur d'activités. Les secteurs de la santé, des loisirs, de la culture et de l'éducation, formation, insertion présentent des taux élevés de féminisation de l'emploi, et jusqu'à 90% pour le secteur de la santé.

La majorité des associations rennaises emploie un faible nombre de salariés, comme l'indique le graphique ci-après : selon l'enquête, 72% disposent de moins de 10 salariés, seuil comparable en France au statut de micro-entreprise³.

61% des contrats salariés sont de type CDI, alors qu'en France, tous secteurs confondus, le taux s'élève à 88%.

Par ailleurs, la proportion d'emploi à temps partiel s'élève à 18,5%.

graphique 20 INDICATEURS EMPLOI (EN %)



Source : Enquête Observatoire Rennes 2013

Le graphique 20 démontre que la répartition de l'emploi associatif est très inégale : 5% des associations interrogées (regroupant au moins 100 salariés) concentrent 54% des salariés et 58% de la masse salariale totale. A l'inverse, les très petits employeurs (1 à 2 salariés) représentent 38% de l'ensemble des associations employeuses ayant répondu à l'enquête, mais ne rassemblent que 3% des salariés et de la masse salariale.

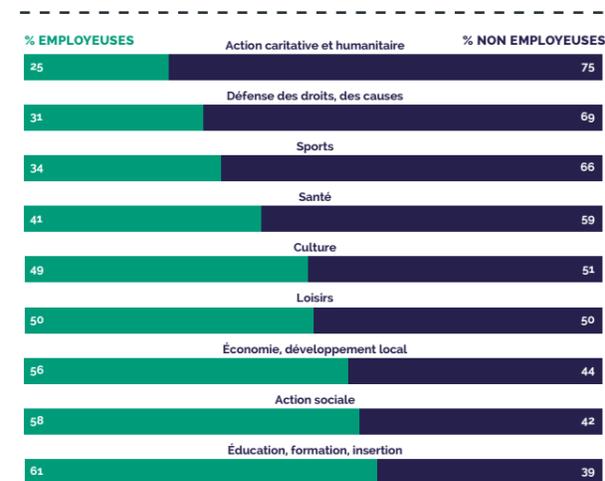
Cette diversité salariale est représentative de la complexité du secteur associatif, qui présente des organisations très éloignées les unes des autres : en effet, quelles similitudes, si ce n'est le statut et des valeurs communes, entre une petite association de bénévoles intervenant dans le secteur culturel et s'appuyant ponctuellement sur un salarié ; et l'association du secteur médico-social, assurant une délégation de service public, qui gère des milliers d'euros et des dizaines, voire des centaines, de salariés ?

Enfin, 65% des associations employeuses déclarent appliquer une convention collective. Ce taux est sensiblement identique dans tous les secteurs d'activités.

65% DES ASSOCIATIONS APPLIQUENT UNE CONVENTION COLLECTIVE

UN SALARIAT VARIABLE SELON L'ACTIVITÉ

graphique 21 PART DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES SELON LE SECTEUR (EN %)

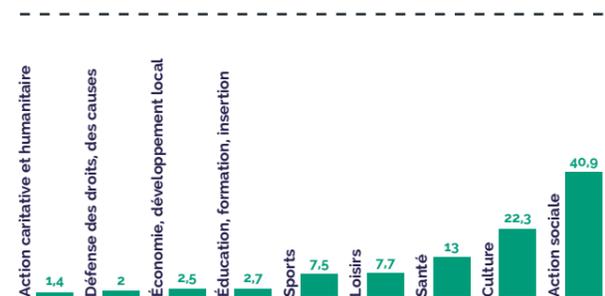


Source : Enquête Observatoire Rennes 2013

Lire : 61% des associations du secteur « éducation, formation, insertion » disposent d'au moins un salarié au 31 décembre 2011

Au sein du secteur associatif, le recours à l'emploi salarié est variable selon le secteur d'activités. Le graphique 21 donne un aperçu des secteurs associatifs qui emploient le plus : si une association sur deux issue des secteurs culturel, loisirs, économie-développement local, action sociale et éducation-formation-insertion a recours au salariat, les secteurs de l'action caritative et humanitaire, défense des causes et sports font moins appel au salariat. Par ailleurs, l'enquête montre que les secteurs de l'action sociale et de la culture concentrent plus de deux salariés associatifs sur trois (63,2% - graphique 22).

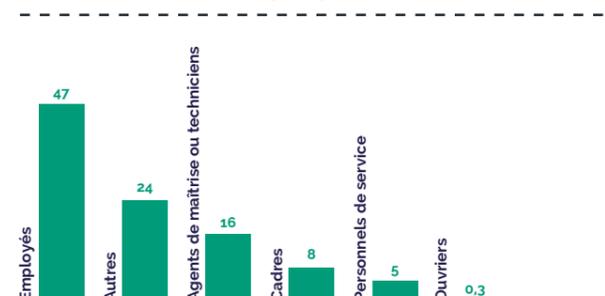
graphique 22 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

Le graphique 23 donne un aperçu des catégories socioprofessionnelles des emplois associatifs. La catégorie « employés » constitue la CSP majoritaire.

graphique 23 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS D'ASSOCIATIONS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

CONCLUSION

L'emploi salarié se concentre dans les grosses structures associatives, appartenant majoritairement au secteur sanitaire et social, et au secteur culturel. Cette situation correspond à la spécificité du modèle associatif français puisqu'en France les associations assurent certaines délégations de service public, notamment dans les secteurs sanitaire et social⁴, de l'insertion, de l'éducation et de la formation. Enfin, une large majorité des associations emploient moins de 10 salariés (72%).

L'emploi associatif se caractérise par une certaine précarité : les temps partiels y sont plus nombreux que dans le secteur privé et les salaires moyens moins importants⁵. Selon la taille des structures, les conditions d'emploi sont inégales. L'emploi associatif est également d'une nature plus aléatoire : vacances, intermittences, stagiaires... Il pèse toutefois sur le territoire rennais et l'emploi local, puisqu'il représente près d'un dixième de l'emploi salarié rennais total (9,1%). A l'échelle nationale⁶, un développement constaté de la masse salariale confirme cependant une meilleure prise en compte de la compétence des professionnels associatifs.

Si l'enquête permet de disposer de données générales sur l'emploi associatif rennais et d'en préciser les contours généraux, elle ne permet pas d'avoir une analyse plus fine sur la nature de l'emploi associatif et sur ses évolutions.

1 Les associations entre mutations et crise économique, Deloitte, CNRS, Tchernonog, Vercaemer, octobre 2012, p.4

2 Recensement de la population 2009

3 Mis à part le chiffre d'affaires et le bilan total qui doivent être inférieurs à 2 millions d'euros.

4 Lire à ce sujet l'excellente analyse comparative des structures associatives à travers le monde du Cabinet Deloitte à l'occasion du forum national 2013 des associations et fondations

5 Viviane Tchernonog dans la récente publication « Le paysage associatif français - mesures et évolutions » remarque que depuis plusieurs années la rémunération salariale dans le secteur associatif augmente, témoignant d'une volonté de rémunérer la compétence professionnelle.

6 V.Tchernonog, intervention lors du Forum National des Associations et des Fondations, Paris, octobre 2013

V. LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

78%
BÉNÉFICIAIRE
D'AU MOINS UNE
SUBVENTION PUBLIQUE

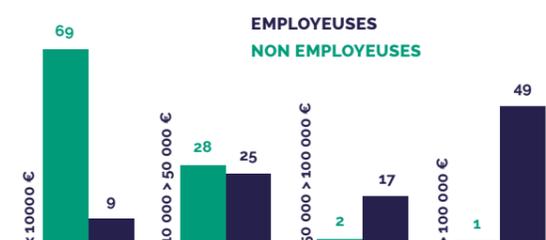
Le secteur associatif s'appuie historiquement sur la puissance publique pour financer tout ou partie de ses activités. Si auparavant l'Etat intervenait majoritairement dans le financement du secteur associatif, la décentralisation a redéfini les rôles et conforté la place des collectivités locales (Région, Département et commune) comme interlocuteurs principaux des associations. Parallèlement, la subvention publique évolue progressivement en appels d'offres ou en commandes publiques¹, les collectivités locales préférant ces modes de contractualisation plus sécurisés quant aux risques fiscaux et judiciaires. Enfin, la sollicitation des ressources privées s'est accélérée², offrant de nouvelles perspectives mais également de nouvelles contraintes auxquelles il a fallu s'adapter³.

UN CLIVAGE NET ENTRE EMPLOYEUSES ET ASSOCIATIONS SANS SALARIÉ

69% des associations sans salarié disposent d'un budget inférieur à 10 000 €, contre 63% au niveau national. A l'inverse, 66% des associations employeuses présentent des budgets annuels supérieurs à 50 000 €.

L'équilibre budgétaire moyen s'établit entre 10 et 50 000 €.

graphique 24
BUDGETS ASSOCIATIFS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

Les tranches budgétaires les plus basses (moins de 10 000€) concernent principalement des associations de l'action caritative et humanitaire, ou celles défendant une opinion ou une cause, secteurs les moins employeurs. Dans les tranches budgétaires les plus élevées, se retrouvent les associations de l'action sociale et de la santé, ainsi que les associations employeuses du secteur des loisirs.

Le poids économique des associations rennaises est ainsi particulièrement concentré dans les associations employeuses.

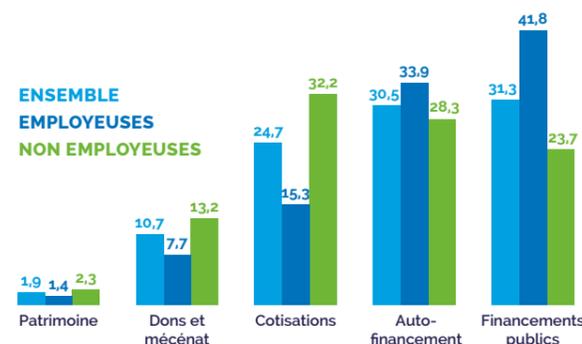
LE RÔLE PRÉPONDERANT DES FINANCEMENTS PUBLICS

graphique 25
RÉPARTITION DES FINANCEURS (% DU BUDGET ANNUEL)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

graphique 26
ORIGINE DES FINANCEMENTS ASSOCIATIFS (EN%)



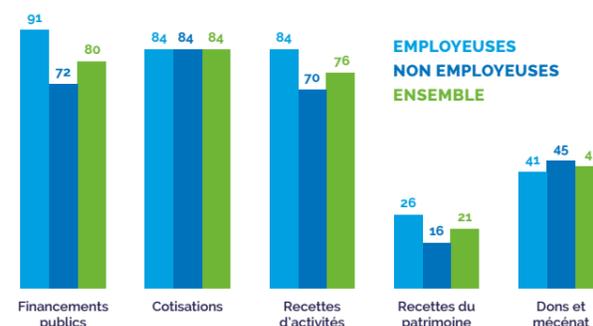
Source : enquête observatoire Rennes 2013

Les financements publics et les recettes d'activités constituent les deux principales ressources des associations. A parts égales, elles représentent chacune un tiers du budget (76% chez les employeuses contre 52% pour les associations sans salarié). La part des cotisations représente un quart des budgets, avec une proportion plus importante pour les associations sans salarié (24,7% contre 15,3%). Les cotisations représentent la part budgétaire la plus importante (32,2%) pour les associations sans salarié, tandis qu'il s'agit des financements publics pour les associations employeuses (41,8%). Pour les associations sans salarié, les financements publics ne représentent que la 3^{ème} source de revenus.

Enfin, les ressources issues de la générosité (dons et mécénat) représentent un peu plus de 10% des budgets. Remarquons que la part des dons et du mécénat est plus importante à Rennes que sur les autres territoires observés.

D'une manière générale, les financeurs publics demeurent les financeurs principaux de l'action associative rennaise, puisque plus de 8 associations sur 10 déclarent bénéficiaire d'une subvention publique (80%). Les associations employeuses reçoivent un financement public pour 91% d'entre elles, tandis qu'elles sont 72% chez les associations sans salarié (graphique 27). Enfin, un tiers des associations enquêtées (36%) déclarent leur financement public comme financement principal. Le soutien des financeurs publics envers l'action associative revêt donc une dimension structurante.

graphique 27
FRÉQUENCE DES RESSOURCES FINANCIÈRES (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

Si l'on analyse plus en détails les partenariats financiers publics, le financement de la ville constitue un financement récurrent et structurant, à la fois pour les associations employeuses et non-employeuses. En revanche, les appuis financiers des autres partenaires publics ont tendance à se concentrer sur les associations employeuses : le Conseil Général et l'Etat le sont pour au moins une association employeuse sur deux, et le Conseil Régional pour une sur trois. En revanche, ces autres financeurs publics contribuent à la marge aux financements des associations sans salarié (graphique 28).

graphique 28
FRÉQUENCE DES FINANCEMENTS PUBLICS (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

« La crise génère un repli sur soi des personnes qui ne s'engagent plus dans l'association, ou qui n'ont pas les moyens financiers de venir participer à nos activités. »

Si nous ne disposons pas de suffisamment de recul à l'échelle rennaise, la comparaison nationale réalisée par V. Tchernonog⁴ entre 2005 et 2011 montre clairement que la part des financements publics dans les budgets associatifs a baissé (34% contre 24% aujourd'hui). Parallèlement, la privatisation des services associatifs augmente, reportant la baisse des financements publics sur les publics les plus solvables, au détriment des plus fragiles.

4 V. Tchernonog, *opus cite*

« La contraction des budgets familiaux consacrés à la culture et aux loisirs impacte l'activité de notre association : diminution des participants aux activités et ateliers payants. »

Conclusion

Le regard porté sur le budget des associations rennaises montre une grande variation dans les volumes financiers, allant de budget de 500 € à plusieurs centaines de milliers d'euros. Ces variations impactent forcément la gouvernance et le projet associatif : là où les petits budgets appuient fortement leur projet associatif sur l'engagement des bénévoles, les budgets plus importants s'accompagnent généralement du recrutement d'un ou plusieurs salariés. Les enjeux ne sont alors plus les mêmes.

La question du financement demeure une question fondamentale dans les associations, même si elle a parfois tendance à occulter d'autres problématiques propres au fonctionnement de l'association. Une majorité d'associations constate une réduction des financements publics et témoigne d'une vive inquiétude quant à l'avenir. Ces réductions budgétaires sont d'autant plus contraignantes, qu'elles conduisent certaines associations employeuses à licencier une partie de leur personnel ou à réduire le temps de travail⁵. Alors que dans le même temps, les besoins sociaux ne diminuent pas⁶. Pour les plus petites structures, les baisses constatées entraînent le développement de nouvelles stratégies : mutualisation⁷, recherche de fonds privés⁸ (même s'il s'agit encore là d'un épiphénomène), développement des prestations⁹, recherche d'adhérents¹⁰, développement des manifestations associatives¹¹.

5 Alors que les associations françaises avaient globalement bien résisté à la crise en maintenant un taux d'emploi stable, on note depuis 2011 un léger recul de l'emploi dans ce secteur. (Source : Recherche & Solidarités)

6 « On constate un nombre croissant de bénéficiaires, face auquel il est difficile d'apporter des solutions », commentaire d'une association

7 « Mutualisation de moyens au sein du secteur associatif, mais aussi avec les collectivités locales », commentaire d'une association

8 « La recherche de mécène est chronophage pour notre association », commentaire d'une association

9 « Baisse des subventions qui nous forcent à développer des prestations », commentaire d'une association

10 « La baisse des subventions crée un réel problème de fonctionnement que l'augmentation des cotisations adhérents ne peut combler à elle seule », commentaire d'une association

11 « Dans ces temps difficiles, nous voyons aussi une opportunité que le public soit plus à l'écoute de nos actions », commentaire d'une association

VI. PERSPECTIVES

Nous avons interrogé les associations sur leur vision de l'avenir et sur leurs perspectives de développement.

UN SENTIMENT GÉNÉRAL DE FRAGILITÉ

Un sentiment d'inquiétude récurrent au sein du milieu associatif se dégage. Les causes sont multiples et peuvent parfois se cumuler pour une même structure : baisse des subventions publiques depuis quelques années, licenciements, difficultés à recruter des bénévoles sur la durée, difficile renouvellement des dirigeants pouvant mettre en péril la transmission du projet associatif et la pérennité de l'association, manque de lisibilité et de reconnaissance des actions associatives...

« La baisse significative des subventions et l'augmentation du coût des prestations de services met en péril les petites associations d'une manière générale. »

Paradoxalement, un sentiment d'isolement se dégage des témoignages recueillis dans l'enquête. Et là où des solutions innovantes et expérimentales devraient être recherchées, s'impose plutôt une vision à court terme, couplée d'une tentation au repli, exacerbant le sentiment de concurrence.

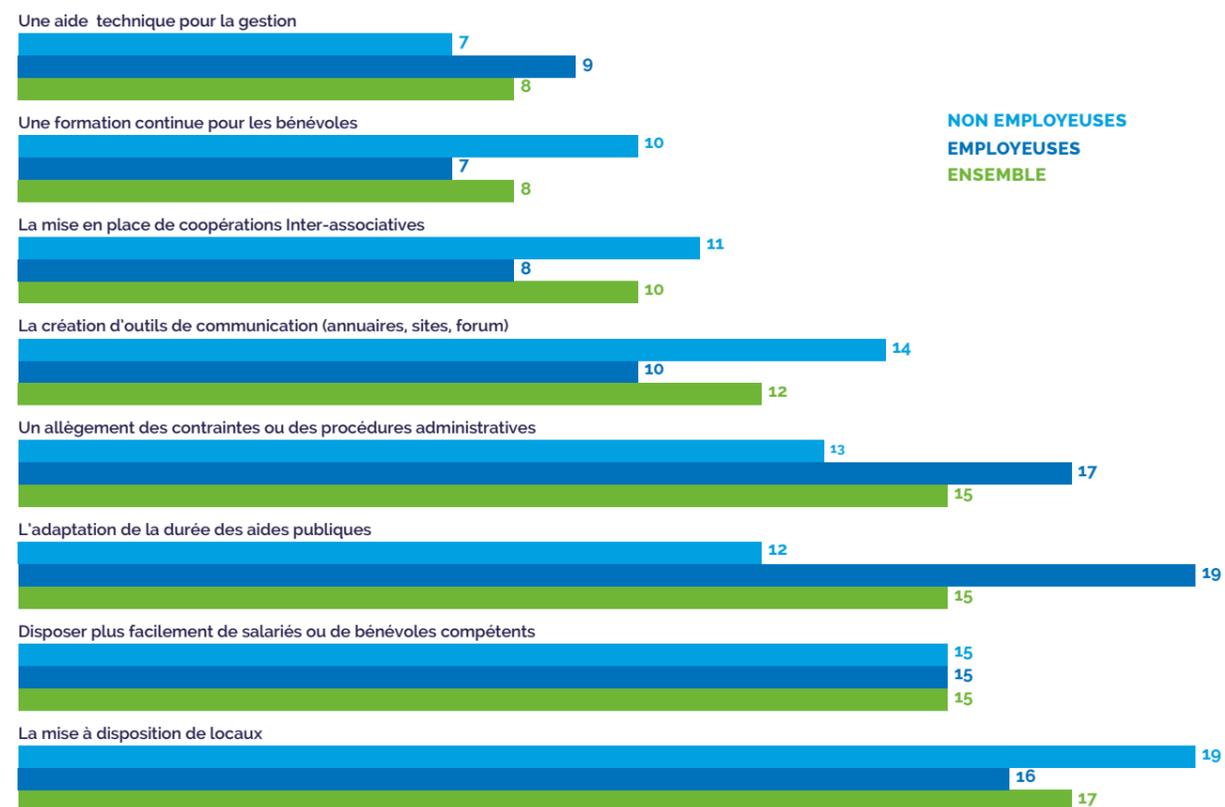
« La baisse des financements publics, prétextée par la Révision Générale des Politiques Publiques a eu un impact fort sur la solidité du projet associatif et la nécessité de se tourner vers des collectivités déjà très sollicitées. »

COURT TERME VS LONG TERME

D'une manière générale, l'enquête montre que beaucoup d'associations naviguent à vue, et évoquent plutôt des projets à court terme.

graphique 29

CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT (EN %)



Source : enquête observatoire Rennes 2013

Les doléances les plus plébiscitées sont la disponibilité d'un local (17%) et de salariés ou de bénévoles disposant d'une compétence particulière (15%). Par ailleurs, l'allègement des contraintes administratives, complété par l'alignement des financements publics sur la pluriannualité des actions, représentent pour 15% des associations une nette avancée et un gage de sérénité.

Si une impression de fragilité se dégage, tout secteur confondu, de nombreuses associations disent mettre en place de nouvelles façons de travailler (en s'appuyant notamment sur les structures rennaises d'accompagnement et de conseils).

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES INSUFFISAMMENT SOLLICITÉE

A l'inverse, la coopération interassociative/mutualisation, ainsi que la formation des bénévoles (8%)¹, essentielles dans la structuration et la pérennisation du projet associatif, ne sont que très peu citées. La formation constitue pourtant un outil efficace et reconnu pour répondre aux nombreux besoins en compétences exprimés précédemment par les associations. Elle représente également un investissement à long terme. Au contraire, la logique prédominante est plutôt celle de chercher à recruter la « perle rare », le bénévole dit « compétent », plutôt que de former sur la durée les bénévoles déjà présents.

« Nous aurions besoin de formations sur l'animation de l'association, sur "la compréhension de ce qui se joue dans le monde associatif". Par exemple, comment accueillir les nouveaux adhérents, comment développer la participation et l'implication des adhérents ? »

Des stratégies de mutualisation de savoir-faire ont malgré tout été évoquées par plusieurs associations. Si cet axe de travail est généralement mal compris par les associations, les enjeux sont importants. Dans les représentations, mutualiser signifie risquer de perdre une prérogative plutôt que d'en tirer des avantages à terme. Le rôle des têtes de réseaux associatifs et des structures de conseils et d'accompagnement est ici primordial pour organiser cette mutualisation.

UNE GRANDE QUALITÉ D'ADAPTATION MALGRÉ TOUT

Face à une situation jugée globalement difficile, certaines associations tentent d'adopter malgré tout une vision stratégique à moyen ou long termes. Elles développent des approches et savoir-faire nouveaux : recentrage sur les activités essentielles, diversification des financements, recherche de fonds privés, mécénat, innovation, développement d'une offre de prestations et de services, augmentation des tarifs (au risque d'exclure les publics les moins solvables), amélioration de la communication, meilleure lisibilité de l'action au niveau local, dialogue renforcée auprès des pouvoirs publics locaux, notamment la Ville, recherche de bénévoles disposant d'une compétence particulière, fidélisation des bénévoles...

« Chacun va recentrer son budget sur les besoins essentiels dans chaque secteur. »

ELÉMENTS DE CONCLUSION

Plus d'un siècle après le vote de la loi 1901 relative à la liberté de s'associer, l'association ne se départit pas d'un fort succès : il n'y a jamais eu autant d'associations en France qu'aujourd'hui. Rennes n'échappe pas à la règle.

Le nombre d'associations actives sur le territoire rennais et le taux annuel de création témoignent de ce fort dynamisme local et de la relative bonne santé du secteur. Les associations occupent sans conteste une place importante dans le bien vivre ensemble de la ville : un rennais sur quatre² participe à une activité bénévole dans les 5 600 associations de la ville et près d'un salarié rennais sur dix travaille dans ce secteur.

L'enquête confirme également quelques données déjà connues sur le secteur associatif : un nombre majeur de petites associations disposant d'un budget faible mais s'appuyant sur l'engagement bénévole ; de l'autre des associations professionnalisées, moins nombreuses, disposant parfois de budgets conséquents et de financements publics importants.

D'autre part, malgré la baisse des financements publics dans un contexte de crise et de rationalisation des fonds publics, l'enquête montre que la place de la puissance publique dans le secteur associatif est toujours conséquente. Parallèlement le nombre de création d'associations s'est intensifié, renforçant le sentiment de concurrence.

Dans le même temps, l'ouverture à des financements privés s'organise progressivement. Mais les initiatives sont encore très inégales et liées à la capacité de l'association à disposer en interne de la compétence nécessaire.

Le bénévolat constitue une pierre angulaire de la vie associative, remettant en cause l'idée reçue d'un désengagement bénévole. Alors que l'engagement bénévole n'a pas baissé en volume, la création constante de nouvelles associations a cristallisé cette tension autour du bénévolat³. Les besoins techniques croissants des associations nécessitent également de recourir à des bénévoles qualifiés, disposant d'une compétence précise. La quête de la compétence est devenue primordiale, voire stratégique, pour les responsables associatifs rennais. Ce besoin est réel : la bonne volonté ne suffit plus pour développer des projets de plus en plus techniques. Une prise en compte opérationnelle de cette recherche de compétences par les têtes de réseaux associatifs devrait permettre de proposer des réponses concrètes et adaptées à moyen terme. La formation continue des bénévoles constitue également une réponse fondamentale au développement des compétences bénévoles.

L'enquête dresse un portrait type du dirigeant associatif : il s'agit d'un homme, en activité, appartenant à une catégorie socio-professionnelle supérieure, alors que les femmes, les jeunes et les ouvriers sont bien moins présents dans les instances dirigeantes. L'enjeu du renouvellement des instances associatives suppose dès lors que les associations rennaises s'ouvrent à d'autres catégories sociales et se donnent les moyens de les intégrer (qualité de l'accueil des bénévoles, formation et qualification...). C'est un enjeu majeur pour les associations, notamment pour celles présentant un fort capital social, organisationnel, technique et économique qui ne parviennent pas à renouveler leurs instances dirigeantes vieillissantes.

² De plus de 15 ans

³ Entre 2002 et 2010, le nombre de bénévoles a augmenté au même rythme que la population française (7%). Par contre, le nombre d'associations a bondi de plus de 20%, ce qui expliquerait ce besoin constant de bénévoles.

¹ Dans l'enquête nationale RNMA 2009, la formation était déjà très peu sollicitée par les associations (seulement 8%)

Enfin, si la majorité des associations présentent des traits communs (intérêt général, non-lucrativité, ouverture à un public large, sans discrimination, proximité du terrain et capacité à s'adapter à de nouveaux besoins sociaux, financement des pouvoirs publics...), le secteur associatif se caractérise également par une grande diversité des formes et des organisations, qui rend difficile les généralisations : secteurs d'activités variés, fortes différences budgétaires, modèle économique, recours ou non au salariat, nombre de salariés, mode de gouvernance et de management, place et nombre des bénévoles, militantisme, partenariats publics, privés, échelles géographiques d'intervention... Plusieurs travaux ont tenté de dresser une typologie des associations françaises : on citera notamment la synthèse nationale des enquêtes RNMA 2009, coordonnée par V.Tchernonog. Ce travail de typologie n'a pas ici été réalisé.

L'objet associatif est donc un objet complexe, polymorphe et en mouvement permanent. Cette enquête a permis de dresser un premier état des lieux de la diversité associative rennaise et ainsi de mieux comprendre les caractéristiques et les problématiques qui traversent, voire percutent, les associations. Des études plus fines permettront par la suite de connaître et analyser plus précisément les mécanismes.

VII. INDEX

INDEX DES GRAPHIQUES

- graphique 1
Secteurs d'activités des répondants
- graphique 2
Répartition des associations employeuses
- graphique 3
Créations d'associations à Rennes 1997-2012
- graphique 4
Création d'associations selon le secteur
- graphique 5
Date de création des associations
- graphique 6
Motivations à la création
- graphique 7
Caractéristiques des publics associatifs
- graphique 8
Caractéristiques des publics associatifs selon le secteur
- graphique 9
Adhésion à un réseau associatif selon le secteur
- graphique 10
Territoire d'intervention
- graphique 11
Qualité de la relation associations/pouvoirs publics
- graphique 12
Manque de bénévoles par secteur
- graphique 13
Compétences bénévoles recherchées

- graphique 14
Genre des dirigeants
- graphique 15
CSP des dirigeants
- graphique 16
CSP selon la fonction dirigeante

- graphique 17
Un dirigeant associatif vivant à Rennes, en activité et issu en majorité du secteur privé

- graphique 18
Investissement hebdomadaire des dirigeants

- graphique 19
Répartition des salariés par genre selon le secteur

- graphique 20
Indicateurs Emploi

- graphique 21
Part des associations employeuses selon le secteur

- graphique 22
Répartition des salariés selon le secteur d'activité

- graphique 23
Catégories socio-professionnelles des salariés d'associations

- graphique 24
Budgets associatifs

- graphique 25
Répartition des financeurs (% du budget annuel)

- graphique 26
Origine des financements associatifs

- graphique 27
Fréquence des ressources financières
- graphique 28
Fréquence des financements publics
- graphique 29
Conditions de développement

INDEX DES TABLEAUX

- tableau 1
Créations d'associations entre 2003 et 2012
- tableau 2
Principaux territoires d'intervention des associations
- tableau 3
Volume de travail bénévole
- tableau 4
Statut de fondateurs
- tableau 5
Portrait synthétique du dirigeant associatif
- tableau 6
Synthèse des chiffres du bénévolat associatif

ANNEXES

- 1. Questionnaire d'enquête
- 2. Secteurs associatifs de l'enquête
- 3. Positionnement de l'observatoire

VIII. ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

COORDONNÉES DE VOTRE ASSOCIATION
(Si vous souhaitez rester anonyme, merci d'indiquer seulement votre code postal)

1. Coordonnées postales de l'association

Nom			
Adresse			
CP		Ville	
2. Contact

Email			
Téléphone			
3. Numéro SIRET (facultatif)

--
4. Objet de l'association (buts)

--

PROFIL DE VOTRE ASSOCIATION

5. Année de création de votre association

--
6. Etes-vous : (plusieurs réponses possibles)
 - Une association sans section ni établissement ?
 - Le siège d'une association comportant plusieurs sections ou établissements ? Combien ?
 - Une association faisant partie d'un grand réseau d'associations ayant chacune la personnalité juridique ?
 - Une fédération d'associations ?
 - Un établissement ou une section d'une association ?
(Si c'est le cas, veuillez répondre au questionnaire pour votre établissement ou votre section)

Gagnez du temps et répondez directement au questionnaire en ligne :

<http://www.modalisa.com/enquete/associations-rennes>

7. A sa création, votre association a-t-elle pris la suite d'une autre association ?

Oui Non
 Si oui :
 En totalité Partiellement
8. Motivations ayant conduit à la création de l'association (2 choix maximum)
 - Structurer un groupe existant
 - Défendre une cause ou un intérêt général
 - Répondre à la demande des partenaires publics
 - Répondre à des besoins non satisfaits
Lesquels ?
 - Créer un ou plusieurs emplois, dont celui du ou des porteur(s) du projet
9. Selon vous, votre association :
(1 seule réponse par ligne)

	Oui	En partie	Non
Satisfait les besoins de ses membres usagers ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vise à la réalisation d'une passion commune de ses membres ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défend une revendication spécifique, localisée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Témoigne d'une réflexion ou d'une revendication citoyenne ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développe des actions de solidarité ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participe d'une mission d'intérêt général ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10. Pouvez-vous préciser le secteur d'activité principal de votre association (Ne cochez qu'une réponse)

- Action caritative et humanitaire :** Association active en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture au niveau national ou international
- Action sociale :** Etablissement social ou médico-social (accueil des handicapés, centre social) aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées (maison de retraite, foyers, logements, aide-ménagère), jeunes (prévention spécialisée, foyers de jeunes)
- Santé :** Etablissement de type hospitalier, dispensaire, centre de santé, association de soins à domicile
- Opinion, expression, défense des droits et des causes :** association de quartier, d'habitants, de défense du cadre de vie, association de consommateur, de défense de l'environnement, de connaissance du patrimoine naturel, association civique, syndicat
- Loisirs :** équipement de type socio-culturel, association de tourisme social, maison, camp ou colonie de vacances, association d'éducation populaire, mouvement de jeunesse
- Education, formation professionnelle, insertion :** établissement d'enseignement initial, centre de formation permanente, association d'insertion et aide aux chômeurs
- Sports :** clubs sportifs, omnisports, chasse et pêche
- Culture :** musée, monument, cinéma, bibliothèque et médiathèque, établissement ou centre d'action culturelle, salle de spectacles, préservation du patrimoine culturel
- Défense des intérêts économiques, services aux entreprises, développement local, gestion d'une activité ou mise en commun de moyens :** syndicat d'initiative, agence de développement local, promotion du tourisme et de la vie locale, gestion des services locaux (transports, services urbains, aménagement local), services aux associations

11. Quelles sont les caractéristiques dominantes des populations bénéficiaires de l'activité de votre association ?

Selon l'âge	Selon la vulnérabilité	Selon le milieu social
Enfants <input type="radio"/>	Personnes dépendantes ou handicapées <input type="radio"/>	Publics en difficulté <input type="radio"/>
Jeunes <input type="radio"/>	Personnes en situation de détresse ou d'urgence <input type="radio"/>	Public favorisé <input type="radio"/>
Adultes <input type="radio"/>	Personnes au chômage ou sans emploi <input type="radio"/>	Tous publics <input type="radio"/>
Personnes âgées <input type="radio"/>	Personnes malades ou de santé fragile <input type="radio"/>	
Tous âges <input type="radio"/>	Tous types de publics <input type="radio"/>	

12. Si l'association dispose de locaux, quel est le statut principal d'occupation :

- Propriétaire
 Locataire (payant)
 Hébergée à titre gratuit

13. Si l'association est hébergée à titre gratuit, pouvez-vous indiquer par qui ?

- La Ville de Rennes
 Une autre collectivité publique, laquelle?

 Un organisme privé
 Un membre de l'association

14. Votre association est active au niveau : (une seule réponse)

- D'un quartier De la région
 De la ville National
 De Rennes Métropole International
 De l'Ille et Vilaine Aucun territoire particulier

15. Quel est le nombre d'adhérents de votre association à jour de leur cotisation au 31/12/2011 ?

Les adhérents de l'association sont surtout :

Des personnes physiques
 Des personnes morales

16. Votre association adhère-t-elle à une fédération, un groupement et/ou un point d'appui local à la vie associative ou une Maison des associations

- Oui Non

17. Si oui, quels sont pour vous les principaux intérêts ? (maximum 3 réponses)

- Apport et échange d'informations
 Soutien technique et logistique
 Mise en commun de moyens
 Coordination des démarches
 Défense de l'éthique, promotion de l'objet associatif
 Participation à des challenges, des actions communes
 Rôle d'impulsion

LE SALARIAT DANS VOTRE ASSOCIATION

18. Votre association a-t-elle recours à des personnes salariées rémunérées sur son budget ? (y compris de manière occasionnelle)

- Oui Non

19. Pouvez-vous nous indiquer le montant de la masse salariale (salaires et charges) de votre association en 2011 ?

Euros

20. Quelle est la part (en %) de ce montant dans le budget de votre association en 2011 ?

%

21. A la date du 31 décembre 2011, quel est le nombre total de salariés rémunérés directement sur le budget de l'association ?

Salariés

22. Caractéristiques des emplois salariés de l'association : (indiquez le nombre d'emplois par catégorie à la date du 31 décembre 2011)

Le contrat de travail	Le genre	Le statut
CDI <input type="text"/>	Hommes <input type="text"/>	Cadres <input type="text"/>
CDD <input type="text"/>	Femmes <input type="text"/>	Techniciens <input type="text"/>
Autres <input type="text"/>		Employés <input type="text"/>
		Personnel de service <input type="text"/>
		Ouvriers <input type="text"/>
		Autres <input type="text"/>
Total <input type="text"/>	Total <input type="text"/>	Total <input type="text"/>

23. Pouvez-vous nous indiquer le nombre d'emplois aidés actuellement présents dans votre association (CUI, Contrat Avenir, Emploi Tremplin, Adultes Relais...)?

Emplois aidés

24. L'association bénéficie-t-elle d'emplois mis à disposition, rémunérés sur d'autres budgets que celui de l'association et détachés pour travailler au sein de l'association ?

- Oui Non

25. Si oui, combien ?

Emplois mis à disposition

26. Appliquez-vous une convention collective ?

- Oui Non

27. Si oui, laquelle ?

LES RESSOURCES COURANTES DE VOTRE ASSOCIATION

28. Quel était le montant du dernier budget de fonctionnement de votre association ?

- Moins de 1 000 € 20 000 à 50 000 €
 1 000 à 5 000 € 50 000 à 100 000 €
 5 000 à 10 000 € 100 000 à 200 000 €
 10 000 à 20 000 € 200 000 € et plus

29. Votre association perçoit-elle des financements d'origine publique ?

- Oui Non

30. Pouvez-vous classer vos ressources par ordre d'importance sur l'exercice 2011 ?

Attribuer une note de 1 à 5 selon le degré d'importance de la ressource
 Indiquer la part dans votre budget en %

Note	Nature	% du budget
<input type="text"/>	Financements publics (subventions, prestations en nature)	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Cotisations	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Recettes d'activités, autofinancement	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Patrimoine propre de l'association (financier, immobilier, foncier)	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Dons et mécénat	<input type="text"/> %
	TOTAL	<input type="text"/> %

31. Pouvez-vous classer vos partenaires publics par ordre d'importance sur l'exercice 2011 (en indiquant également le % par rapport à votre budget) ?

Total à répartir (selon votre réponse Q.30) %

Note	Nature	% du budget
<input type="text"/>	Europe	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Etat	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Conseil Régional	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Conseil Général	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Mairie	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	Autres ressources publiques ?	<input type="text"/> %
	Préciser : <input type="text"/>	

LA VIE DE L'ASSOCIATION

32. Quel est le nombre de bénévoles actifs au sein de l'association ?

Bénévoles

33. Nombre de membres dans le Conseil d'Administration de votre association ?

Membres

34. A quand remonte la dernière réunion :

De votre Assemblée Générale (indiquer mois et année)

De votre Conseil d'Administration (mois et année)

35. Avez-vous des difficultés à renouveler les membres du Conseil d'Administration ?

- Oui Non

36. Si oui, pourquoi ?

Manque de candidats par peur des responsabilités

Manque de motivations bénévoles

Autres raisons, lesquelles ?

37. Quel est le nombre annuel total d'heures de travail bénévole dans votre association en 2011 ? (estimation)

_____ Heures

38. Votre association manque-t-elle de bénévoles ?

Oui Non

39. Si oui, pouvez-vous indiquer le type de bénévoles dont a besoin l'association ?

Fonctions de dirigeants

Fonctions d'animation de l'association

Fonctions de gestion ou d'administration

Fonctions techniques ou requérant des compétences ou des qualifications particulières, lesquelles ?

Autres (merci de préciser)

40. Quel est le profil des dirigeants bénévoles de votre association ?

Pour chaque fonction, reportez le numéro correspondant à la situation

	Lieu de résidence	Genre	Statut d'activité professionnel actuel
Codage des réponses	1 - Rennes 2 - commune de Rennes Métropole 3 - Hors agglo.	1 - Masculin 2 - Féminin	1 - En activité/sect. Privé 2 - En activité/sect. Public 3 - Retraité/sect. Privé 4 - Retraité/sect. Public 5 - En recherche d'emploi 6 - Sans activité professionnelle habituelle
Président			
Secrétaire			
Trésorier			

	Catégorie professionnelle	A-t-il (elle) été un(e) des fondateurs de l'association ?
Codage des réponses	1 - Agriculteurs 2 - Prof. libérales 3 - Chefs d'entreprise 4 - Cadres supérieurs 5 - Cadres moyens 6 - Enseignants 7 - Employés 8 - Ouvriers 9 - Etudiants	1 - Oui 2 - Non
Président		
Secrétaire		
Trésorier		

41. Depuis quelle année occupe-t-il (elle) cette fonction ?

Président Trésorier Secrétaire

_____ _____ _____

En période normale d'activité, le temps passé par les membres du bureau dans la gestion de l'association en moyenne par semaine :

	Président	Trésorier	Secrétaire
Moins de 5 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 5 à 10 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De 10 à 15 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plus de 15 heures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

LES PERSPECTIVES DE VOTRE ASSOCIATION

42. Quels éléments pourraient renforcer la viabilité et le développement de votre association ? (plusieurs réponses possibles)

Une aide technique pour la gestion

Disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents

Une formation continue pour les bénévoles

Un allègement des contraintes ou des procédures administratives

L'adaptation de la durée des aides publiques

La création d'outils de communication (annuaires, sites)

La mise en place de coopérations inter-associatives

La mise à disposition de locaux

43. Pouvez-vous nous indiquer d'autres mesures susceptibles de renforcer le développement de votre association ?

44. Souhaitez-vous nous faire part de vos difficultés à venir, sur la manière dont la crise a impacté votre association ou sur les perspectives ou les projets de votre association ?

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

45. Quel est l'âge moyen de :

- vos administrateurs _____

- vos bénévoles _____

46. Sur les trois dernières années,

- le nombre d'adhérents est : en baisse stable en hausse

- le nombre de bénévoles est : en baisse stable en hausse

47. Sur les dix dernières années, combien de président(e)s se sont succédé(s) dans votre association ?

48. Quelle est la nature de vos relations avec les pouvoirs publics ? (une seule réponse)

Prestataire : réalisation de projets ou services délégués par les pouvoirs publics, actions soumises à contrôle de la part des pouvoirs publics, contractualisation type Délégation de Service Public, réponse à appel d'offres...

Partenariat ponctuel : projets/événements à court terme, soutien financier/matériel pour projets ou manifestations

Contractualisation pluriannuelle : soutien de projets sur plusieurs années, réponse à appel à projets

Interpellation/contestation : alerte des pouvoirs publics sur des questions d'intérêt général, participation au débat public...

Aucune relation

49. Selon vous, quels éléments permettraient d'améliorer le dialogue avec les pouvoirs publics ? (plusieurs réponses possibles)

Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs

Participation à une instance consultative associations/pouvoirs publics

Mutualisation de projets avec d'autres structures

Autre : _____

si vous souhaitez être informé(e) des résultats, cochez la case

MERCI

DE VOTRE PRECIEUSE COLLABORATION

Elle nous permettra de mieux comprendre le secteur associatif rennais et contribuer à son développement.

Ce questionnaire est à renvoyer en pièce jointe par mail à l'adresse suivante :

cdumanget@crva-rennes.org

Vous devez préalablement l'enregistrer sur votre disque dur en lui donnant le nom de votre association.

Si besoin téléchargez le logiciel Acrobat Reader : <http://get.adobe.com/fr/reader>

ANNEXE 2 : CLASSIFICATION DES SECTEURS ASSOCIATIFS

Cette classification est celle qui a été retenue par le Centre d'Economie de la Sorbonne – CNRS et le RNMA pour la passation du questionnaire ;

Action caritative et humanitaire : association active en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture au niveau national ou international

Action sociale : établissement social ou médico-social (accueil des personnes handicapées, centre social...), aide familiale à domicile, garde d'enfants, personnes âgées (maison de retraite, foyers, logements, aide ménagère), jeunes (prévention spécialisée, foyers des jeunes)

Santé : établissement de type hospitalier, dispensaire, centre de santé, association de soins à domicile

Opinion, expression, défense des droits et des causes : association de quartier, d'habitants, de défense du cadre de vie, association de consommateur, de défense de l'environnement, de connaissance et défense du patrimoine naturel, association civique, syndicat

Loisirs : équipement de type socio-culturel, association de tourisme social, maison, camp ou colonie de vacances, association d'éducation populaire, mouvement de jeunesse

Education, formation professionnelle, insertion : établissement d'enseignement initial, centre de formation permanente, association d'insertion et aide aux chômeurs

Sports : clubs sportifs, omnisports, chasse et pêche

Culture : musée, monument, cinéma, bibliothèque et médiathèque, établissement ou centre d'action culturelle, salle de spectacles, préservation du patrimoine culturel

Défense des intérêts économiques, services aux entreprises, développement local, gestion d'une activité ou mise en commun de moyens : syndicat d'initiatives, agence de développement local, promotion du tourisme et de la vie locale, gestion des services locaux (transports, services urbains, aménagement local), services aux associations.

ANNEXE 3 : POSITIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE RENNAISE

L'Observatoire de la Vie Associative Rennaise est un espace d'observation et d'études, où s'échangent différents points de vue dans un libre dialogue et un langage commun. Il se veut attentif à ce que ses productions constituent une aide à la décision, pour les responsables d'associations rennaises et les pouvoirs publics.

Sa dynamique résulte d'un besoin de l'ensemble des parties prenantes de comprendre les évolutions du secteur associatif, d'en mesurer l'impact et de mieux accompagner les changements.

L'Observatoire de la Vie Associative Rennaise se donne comme objectifs de :

// mesurer objectivement la taille et l'impact du monde associatif rennais, en comprendre les particularités,

// identifier les problématiques communes des associations et permettre leur prise en compte dans les dynamiques de développement territorial,

// comprendre les évolutions à travers la veille et consolider la vie associative locale autour des enjeux majeurs,

// favoriser le dialogue inter-associatif, et entre les pouvoirs publics et les associations,

// informer le grand public en valorisant les initiatives et l'engagement des habitants.

L'Observatoire de la Vie Associative Rennaise privilégie un mode de fonctionnement participatif entre les différentes parties prenantes, en s'appuyant sur un comité d'orientation, composé d'associations rennaises, d'universitaires et de la Ville de Rennes. Il privilégie la transversalité des réflexions, en complémentarité avec les démarches d'observation existantes sur le territoire rennais. Enfin, il s'inscrit dans la durée afin de permettre la mesure des évolutions et des tendances fortes.

Les travaux de l'observatoire seront structurés en deux axes principaux :

// Un état des lieux chiffré régulier à travers un tableau de bord issu de données statistiques existantes (Assobase, Ville de Rennes, INSEE, UNEDIC, URSSAF, SIRENE, JO, observatoire régional ESS, données des réseaux rennais...) et/ou produites (questionnaire).

// La programmation et le pilotage de travaux d'études sur des problématiques thématiques et/ou sectorielles identifiées par les parties prenantes.

IX. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUDIAR, APRAS, Rennes Métropole, Observatoire des données sociales, avril 2013

Archambault, Accardo, Laouisset, Connaissance des associations, rapport du groupe de travail, rapport N°122, CNIS, 2010

CPCA, Repères sur les associations en France, mars 2012

Deloitte, CNRS, Analyse comparative des associations à travers le monde, 2013

FONDA, « quel regard les associations portent-elles sur leurs difficultés actuelles ? Comment voient elles leur avenir ? Faire ensemble 2020 », université d'automne, novembre 2011

Recherche & Solidarités, La France Bénévole, 10ème édition, Mai 2013

Recherche & Solidarités, Chiffres clés de la vie associative en Ille et Vilaine et en Bretagne, 2012

Réseau National des Maisons des Associations, Cahier National des Observatoires Locaux, 2009

Sibille, Tchernonog, « Quel modèle économique pour le monde associatif ? », Le Monde, supplément associations, 16 décembre 2009

Tchernonog, Les associations en France, Poids, profils, évolutions, CNRS, Centre d'Economie de la Sorbonne, 2007

Tchernonog, Le Paysage associatif français, mesures et évolutions, Juris éditions, Dalloz, 2014

Tchernonog, Vercamer, Les associations entre mutations et crise économique, Deloitte, CNRS, octobre 2012

SITES INTERNET

Journal officiel des associations :
www.journal-officiel.gouv.fr/associations.html

RNMA Observatoires Locaux :
www.maisonsdesassociations.fr/28-les-observatoires-locaux

INSEE : www.insee.fr

www.crva-rennes.org

www.associatheque.fr

PANORAMA DES ASSOCIATIONS RENNAISES

JANVIER
2015

Avec 19 bénévoles par association, réalisant un volume de travail de 4 758 emplois équivalents temps plein dans les 5 600 associations rennaises, 11 147 salariés correspondant à 9,1% de l'emploi salarié de la ville, les associations pèsent considérablement dans le développement du lien social, l'économie et la qualité de vie du territoire. Par la multiplicité des formes d'intervention, la diversité des secteurs d'activités concernés et la richesse des valeurs qu'elles défendent, les associations participent largement au dynamisme et à l'image du territoire rennais. Malgré cette diversité des formes et des organisations, les associations rennaises, au même titre que l'ensemble des associations françaises, traversent une période de transformations : compression des financements publics, diversification des financements, recherche de bénévoles compétents, fidélisation des bénévoles et renouvellement des instances dirigeantes, forte professionnalisation ou encore concurrence entre associations. Cet état des lieux propose des pistes de réflexions et d'actions afin de répondre à quelques-unes de ces problématiques majeures.

PROFILS, BÉNÉVOLAT, EMPLOI, FINANCEMENTS & PERSPECTIVES